

Le syndicat d'apiculture de Haute-Savoie, premier syndicat apicole à proposer des pots 100 % biodégradables

Authentiques, Jacques et Bertrand ont la passion de leurs abeilles. Intarissables, ils pourraient vous parler des heures de ces petites bêtes, du verger, des plantations. « Nous n'avons pas pu intervenir cette année dernière dans les écoles, en raison de la crise sanitaire sur l'implantation de ruches, mais il y a quelques projets qui s'annoncent » souligne Jacques. « En revanche, j'ai travaillé sur la mise en place, dans le syndicat d'apiculture de Haute-Savoie, de ventes de pot végétal. Je suis assez content pour un premier pas. Le plastique, ça n'était plus possible. Les polluants, même en faible

quantité, demeurent (parabène, perturbateurs endocriniens, nanoparticules). Et la production s'est aussi arrêtée brutalement. Le conseil d'administration du syndicat, dans la foulée, a pris la décision importante d'arrêter toute distribution de pots en plastique quel que soit le fournisseur. La seconde décision a été de distribuer des pots en matière totalement biodégradable dans le respect de la directive "apiculture durable" », indique-t-il.

« Après quelques mois de travail, le syndicat est devenu propriétaire des moules d'injection et de tous les pots qui seront produits. Le syndicat

d'apiculture de Haute-Savoie sera le premier syndicat apicole à proposer à ses adhérents des pots 100 % biodégradables (pots capsules et étiquettes). L'écologie n'est pas un projet mais une réalité pour le miel de Haute-Savoie. Certes un peu plus cher que, les pots traditionnels le choix des pots en matière végétale est un choix d'avenir et cohérent, pour l'image de l'apiculture. »

Bertrand (à gauche) et Jacques (à droite), les deux apiculteurs qui entretiennent le rucher de montagne, le verger conservatoire et la prairie fleurie. Photo Le DL/M.I.j



HAUTE-SAVOIE

Dauphin Libéré 21/03/21

Des pots biodégradables pour le miel haut-savoyard

Le Syndicat d'apiculture de Haute-Savoie sera le premier syndicat apicole à proposer à ses adhérents des pots 100 % biodégradables, (pots capsules et étiquettes). Une démarche entamée fin septembre 2019, après l'annonce de leur principal fournisseur d'arrêter la fabrication des pots plastique. Le conseil d'administration décidait alors d'opter pour la distribution de pots en matière totalement biodégradables dans le respect de la directive apiculture durable. Après un long travail de recherche, des négociations ont démarré avec Lyspackaging « Nous avons passé un accord pour des pots coniques de 500g et 1000 g, opaques et transparents. Le Syndicat d'apiculture est propriétaire des moules d'injection et de tous les pots qui seront produits avec ces moules. Nous attendons les premiers pots, assure le président du syndicat, Pierre-Tomas Bouil. La voie que nous avons prise est une voie d'avenir vers une nouvelle façon de consommer et de produire. » Les premiers pots végétaux sont en cours de fabrication. Les adhérents attendent les premiers exemplaires.

Infos et renseignements : <https://www.syndapi74.fr/>